

Le saviez-vous ?

D'ici 2028, les 8 caractéristiques de l'action communautaire autonome (ACA) seront toutes intégrées au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC-mission globale): il s'agit d'inclure officiellement le critère portant sur la mission de transformation sociale, ainsi que celui sur les pratiques et les approches des OCASSS (no 7 et 8 ci-bas).

Demande historique de la Table, ce changement représente une occasion de renforcer l'ACA chez les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux (OCASSS) et fait suite du processus débuté en 2015.

*Notez que l'intention du MSSS n'étant pas de cesser de financer des groupes, des solutions seront élaborées pour les groupes ne répondant pas aux 8 critères.

Un projet pour valoriser les pratiques d'ACA et accompagner les OCASSS durant la transition

Selon les OCASSS, les formes que peuvent prendre les actions de transformation sociale, les pratiques citoyennes et les approches larges peuvent varier. Qu'elles soient très visibles ou en développement, elles sont riches et multiples, mais certains groupes peuvent avoir de la difficulté à les définir, à les réaliser ou à les faire reconnaître.

L'ACA chez les OCASSS vise à soutenir et à outiller les OCASSS en fonction de leurs besoins d'accompagnement durant la transition. Pour ce faire, la Table tracera le portrait des pratiques d'ACA et suivra de près les manières dont les OCASSS vivront le changement. L'ACA chez les OCASSS permettra aussi d'influencer les décisions politiques et administratives, afin qu'elles correspondent aux réalités des OCASSS.

Les huit critères de l'ACA en rappel

1. avoir un statut d'organisme sans but lucratif
2. démontrer un enracinement dans la communauté
3. entretenir une vie associative et démocratique
4. être libre de déterminer sa mission, ses orientations ainsi que ses approches et ses pratiques
5. avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté
6. être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public
- 7. poursuivre une mission sociale propre à l'organisme et qui favorise la transformation sociale**
- 8. faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité de la problématique abordée**



MISE À JOUR DE DÉCEMBRE 2022 :

Premiers outils à l'intention des groupes et des regroupements sur trpcb.org/ACAchezlesOCASSS

- Synthèse des données recueillies dans le cadre de la réalisation du portrait des pratiques d'ACA chez les OCASSS: en format [word](#) - en format [pdf](#) (17-12-2022)
- *Nos pratiques d'ACA, parlons-en !* Trousse d'animation : en format [word](#) - en format [pdf](#) et [diaporama powerpoint](#) (17-12-2022)
- Première version du lexique de l'ACA - Action communautaire autonome – dans le domaine de la santé et services sociaux : en format [word](#) - en format [pdf](#) (17-12-2022 – document évolutif)

Mené par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, le projet *L'ACA chez les OCASSS* est en cours depuis janvier 2021. Cette première phase bénéficie notamment du soutien financier du Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires, volet : action communautaire et action bénévole, du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

